



Paris, le 5 Septembre 2005

**JLB/HG**  
**Coupe d'Europe des Nations**  
**Division 3 – Match de Barrage**

Monsieur le Président  
Fédération Hongroise  
De Rugby

Monsieur le Président,

Conformément aux décisions de la Commission Sportive de la FIRA - AER, je vous confirme que :

**M. SLAVEC (Slovénie)**

a été désigné pour arbitrer la rencontre HONGRIE / BOSNIE HERZEGOVINE qui aura lieu le 24 Septembre 2005 à 15 H 00 à ESZTERGOM..

La FIRA-AER assurant le paiement des frais des arbitres désignés à l'occasion du championnat seniors, il appartiendra à la Fédération Slovène de Rugby de mettre à la disposition de son arbitre les titres de transport nécessaires à son déplacement et d'en assumer le coût aux fins de remboursement par la FIRA-AER.

Par ailleurs, je vous informe que M. MITREA (Roumanie) remplira les fonctions de délégué.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments sportifs les meilleurs.

Le Secrétaire Général  
Jean-Louis BARTHES

**PJ 1 feuille de match**

**FIRA – ASSOCIATION EUROPEENNE DE RUGBY**

9, rue de Liège 75009 PARIS – Tél. 01 53 21 15 22 – Fax 01 42 81 00 04 – e.mail [secretariat@fira-aer-rugby.com](mailto:secretariat@fira-aer-rugby.com) –  
Site internet : <http://www.fira-aer-rugby.com> - Président : e.mail : [president@fira-aer-rugby.com](mailto:president@fira-aer-rugby.com)